



Atlas de Loze

Village de Loze

A titre réglementaire

Règlement graphique

▭ Limites de zones du règlement graphique du PLU

Prescriptions surfaciques

- Espace Boisé Classé soumis aux dispositions des articles L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Villages, hameaux et ensembles bâtis protégés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Jardins, parcs et patus à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Eléments protégés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies, bosquets et arbres isolés protégés au titre des articles L151-23 et R151-43-4° du Code de l'Urbanisme
- Zones humides à protéger au titre des articles L151-23 et R151-43-4° du Code de l'Urbanisme

Prescriptions linéaires

— Element de paysage bâti

Prescriptions ponctuelles

- Bâti pouvant changer de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Au titre informatif

- Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
- Périmètre de protection autour des monument historique
- Plan de Prévention Naturels
- Lignes à haute et très haute tension

Départements du Tarn-et-Garonne et du Tarn

Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

Loze

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



Document approuvé le 24 octobre 2017



Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN
Tel : 05.63.92.11.41
Fax : 05.63.92.25.47
Mail : sud-ouest@citadia.com

Membre d'ouvrage : Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
Mission: PLU de la communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
Sources: BD TOPO © 2015; Institut National de l'Information Géographique et forestière ©
Réalisation: Citadia Conseil © janvier 2018

